

## S'appropriier nos jours fériés et nos acquis : C'est du vol !

### Vol des jours fériés. Pour la CGT, c'est TOUJOURS NON !

La direction fait travailler ce lundi de Pâques, et ce n'est que le premier d'une longue série de jours fériés travaillés ! La direction sait bien que les salaires sont trop bas et elle saisit toutes les occasions pour gagner un petit sans avoir à augmenter les salaires. **Mais est-ce que ce petit plus sur la paie d'un jour férié travaillé peut combler le manque à gagner sur les paies les autres mois ?**

Faire travailler encore et toujours plus, y compris les jours fériés, quand des milliers de salariés n'ont pas de travail du tout, c'est scandaleux !



**Demain, avec la suppression des bus de l'usine, la direction pourra pratiquer des horaires qui nous rendront la vie encore plus impossible. Plus de temps libre... Vivre pour travailler, ce n'est pas une vie.**

### Reclasser c'est possible !

Trop souvent, les directions locales nous jurent la main sur le cœur qu'ils vont chercher à nous retrouver un poste en adéquation avec nos restrictions. Mais en réalité, elles appliquent la politique de PSA qui n'est de plus rechercher des postes ni d'en adapter à notre état de santé.

Le temps passe, et, pour pousser au découragement, des propositions de postes qui ne conviennent pas sont très et trop souvent proposées ! Le but est d'accréditer l'idée qu'il n'y aurait plus de postes pour nous et qu'il ne nous reste qu'à partir avec le plan de suppressions d'emplois DAEC.

**C'est un des moyens dont se sert la direction pour réduire encore les effectifs et vider l'usine à l'approche de 2022.**

La CGT a fait condamner à plusieurs reprises cette politique de PSA en démontrant la supercherie de la direction devant le tribunal des prud'hommes.

**La direction est en faute quand des salariés ont des douleurs à cause du travail.**

**Pour la CGT, les milliards de bénéfices doivent servir à créer des postes adaptés pour tous les salariés et faire pour qu'aucun salarié ne se blesse au travail.**

### Samedi et travail !

Samedi 13 avril, à la suite d'une panne au ferrage, des **bons de sortie non payés** ont été faits en peinture pour que les salariés puissent rentrer chez eux à 10H30. Ne boudant pas le plaisir de ne pas rester plus que de raison à l'usine, certains sont partis.

Ils veulent nous imposer le travail à la carte, nous faire lever le matin et à la moindre panne, retour à la maison sans être payé. **C'est le début d'une tentative inacceptable d'instaurer le travail à la carte avec des H+ à l'heure. Notre syndicat est intervenu pour que ces salariés, partis plus tôt, soient payés et leur H+ entièrement créditées.** C'est le manque d'investissement dans l'outil de production (maintenance, rénovation etc.) et le manque d'embauche qui créent de telles situations.



**Refusons d'être corvéables à souhait.**

### Elections professionnelles STPI, la CGT largement en tête 😊

Avec 9 sièges sur 12 au 1<sup>er</sup> collège, la CGT STPI reste la première organisation syndicale dans ce collège. **64,24% des votants se sont exprimés en faveur de la CGT.**

**La CGT STPI fait partie de notre Syndicat de site, nous remercions l'ensemble des salariés ayant donné leur confiance, par leur vote, à la CGT.**

## Hérimoncourt !

L'intersyndicale d'Hérimoncourt (CGT/FO/CFDT) a demandé par deux fois aux DSC (Délégué Syndical Central) une expertise sur le projet de la direction de transférer l'activité d'Hérimoncourt sur Vesoul. Lors du CCE extraordinaire, seuls deux syndicats ont voté pour. A vous de juger.

Contre l'expertise 11 voix	Pour l'expertise 8 voix
CFTC /SIA /CFE CGC	CGT/ FO

Cette expertise n'aurait pas arrêté la direction, mais elle aurait peut-être permis de prouver que le site d'Hérimoncourt est rentable et que cette fermeture n'est pas justifiée.

## Retraite : capitalisation ou répartition ?

### La capitalisation :

Les systèmes par capitalisation reposent sur l'idée que chacun doit épargner pour se constituer un « capital » pour ses vieux jours. Comme l'argent perd progressivement de sa valeur, cette épargne ne peut pas être mise dans un bas de laine ou sous le matelas. Les tenants de la capitalisation proposent donc des systèmes où les sommes épargnées sont placées à la bourse sur les marchés financiers.

La capitalisation se heurte à 3 problèmes majeurs :

1. Lorsque je rencontre des aléas dans ma vie professionnelle, (chômage, accident, invalidité) je ne suis plus en capacité d'épargner et ma retraite est amputée sans que puissent jouer des mécanismes de solidarités puisque le système est individualisé.
2. Les intermédiaires qui gèrent et placent mon argent (banques ou assurances) ne sont pas des philanthropes : ils prennent leurs commissions. Une partie de mon épargne est donc détournée de son objectif.
3. Et surtout, aucun résultat ne m'est garanti. Je joue ma retraite au loto des placements financiers. Les pays qui ont choisi des systèmes par capitalisation ont tous été victimes de la faillite retentissante de ces systèmes (ERON, etc...). Des millions de retraités ont brusquement perdu tout ou une partie de leurs avoirs et ont été plongés dans la misère.

En France, les systèmes de retraites existant avant-guerre étaient des systèmes par capitalisation. Ils ont fait faillite. C'est pour cela qu'à la libération, en 1945, et grâce à l'action de la CGT, c'est un système par répartition qui a été mis en place.

### La répartition

Dans la « répartition », les cotisations prélevées sur les salaires :

- Paient les pensions des retraites actuelles
- Ouvrent les droits aux futures retraites pour les cotisants.

Chaque génération paie donc la retraite de la génération qui la précède (juste retour des choses puisque c'est la génération précédente qui a financé pour nous les maternités, les écoles, etc...)

- Ce système peut connaître des difficultés lorsque le chômage et les bas salaires réduisent les cotisations, mais il ne peut pas faire faillite : **tant qu'il y a des salariés, il y a des retraites.**
- C'est un système économe et sûr : personne ne prend sa commission en chemin, et on ne risque pas de perdre sa mise dans une spéculation boursière hasardeuse.
- En 1945 ce système a permis de résorber l'essentiel de la pauvreté qui frappait le 3<sup>ème</sup> âge.



**Tous les salariés actifs et retraités doivent prendre en main la défense de notre système de retraite par répartition. Notre force, c'est le tous ensemble !**